



## Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

### PROCÈS-VERBAL

le lundi 21 novembre 2016

19 h 00

salle du conseil

**Présence :**

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Denny Richard, directeur général, greffier**
- Joanne Savoie, secrétaire**
- Emilie Doiron Gaudet, trésorière**

#### 1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux membres du personnel.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour.

**16-204 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

#### 3. Divulcation de conflit d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

#### 4. Délibérations budgétaires.

La trésorière Emilie Doiron Gaudet présente les prévisions budgétaires pour le fonctionnement général et le fonctionnement du service d'eau et d'égouts 2017.

Le directeur général explique les projets capitaux prévus pour les prochaines années, tels que :

- la réfection du quai et le développement du secteur côtier d'ici la prochaine année si le financement le permet;
- la construction du Marché des fermiers l'été prochain si tout va bien avec les partenaires financiers;
- la station de pompage Rotary qui est en construction présentement;
- l'amélioration de la conduite d'égout sanitaire sous pression (forcemain), projet va commencer le printemps prochain;
- drainer le réservoir d'eau et refaire l'intérieur et l'extérieur, en 2018;
- réasphalter une section de la rue Évangéline l'année prochaine ainsi que planifier pour réparer certaines rues municipales;
- rénovations ou construction d'une caserne de pompiers en 2018, planification en 2017.

Suite aux délibérations budgétaires, le conseil adopte les résolutions suivantes :

**a) 16-205 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on demande l'avis de la Commission de services régionaux de Kent pour modifier notre Arrêté de construction no 2008-07 afin d'augmenter les frais du permis de construction

de 0 à 10 000,00\$ - un tarif de 25,00\$

de 10 001,00\$ et plus, le tarif de 6,00\$ pour chaque portion de 1 000\$ au-dessus de 10 000\$.

**ADOPTÉE**

**b) 16-206 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on entreprenne des démarches afin de préparer un arrêté municipal modifiant le taux aux écoles pour le service d'eau passant de 11\$ par personne en 2016 à 19\$ par personne en 2017 et pour le service d'égouts passant de 13\$ par personne en 2016 à 24\$ par personne en 2017.

**ADOPTÉE**

**c) 16-207 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC**

que l'on mandate le directeur général et l'administration de prendre des démarches pour créer un processus pour les demandes de dons des différents organismes.

**ADOPTÉE**

**5. Levée de l'assemblée.**

**16-208 : OSCAR LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

pour la levée de l'assemblée à 20h00.

**ADOPTÉE**